

Montmorot

Votre bulletin municipal



Meilleurs vœux 2022 !

Éditorial

En ce début d'année, j'aurais aimé me réjouir avec vous d'une page « Covid 19 » définitivement tournée. Mais ce moment semble encore prématuré et nous allons devoir composer au quotidien avec le maintien des gestes barrières et les contraintes qui l'accompagnent.

Pour la deuxième année consécutive, les cérémonies des vœux aux forces vives de la Commune (acteurs économiques, associations, enseignants, animateurs, délégués de quartier, administrés,...) moments de convivialité si importants en termes de rencontres, de remerciements et d'échanges avec vous, ont dû être annulés.

Dans ce contexte difficile, je n'oublie pas d'associer nos 23 agents communaux qui œuvrent chaque jour à nos côtés, pour maintenir la continuité du service public communal.

C'est donc via ce bulletin, que je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, tous mes vœux pour la nouvelle année.

Que 2022 soit l'année de tous les possibles, du respect et de la générosité.

Qu'en 2022, nous fassions preuve de lucidité, de résilience et d'imagination pour sortir des grands vertiges consuméristes qui dégradent notre cadre de vie, notre alimentation, notre atmosphère et au final notre santé comme celle de nos enfants.

Pour pallier l'absence de manifestations en présentiel, comme nous en avons pris l'habitude, et encore plus en ces temps d'éloignement imposés, vous trouverez sur la page Facebook, « commune de Montmorot » ou sur le site de la Ville (www.montmorot.fr), une vidéo qui retrace les temps forts de l'année 2021 ainsi que les principaux projets envisagés en 2022. Ce film de quelques minutes peut être visionné également à la médiathèque municipale.

Au nom de toute l'Équipe Municipale, je vous réitère mes vœux d'une belle et douce année 2022 !

Le Maire
André Barbarin



*Installation Maison médicale "Les Bords de Seille et de Vallière" ;
les médecins troquent le stéthoscope contre le tournevis.
Ouverture lundi 31 janvier 2022*

Actualités Montmorot

Voirie

Urbanisme

En bref





Montmorot
Votre bulletin municipal

ACTUALITÉS MONTMOROT

Le conseil municipal en action (Comptes-rendus détaillés sur www.montmorot.fr)

Séance du 13 octobre 2021

- Vente de l'ancien presbytère pour un montant net de 152 000 €.
- Attribution de subventions pour 9 900 € aux associations.
- Convention avec la SPA pour la stérilisation de chats errants pour un montant de 250 €.

Séance du 24 novembre 2021

- Attribution d'un contrat d'entretien des chaudières municipales à « M ENERGIE SERVICE » pour un montant annuel de 4 586 € TTC.
- Accord de principe pour l'aménagement d'un Pumptrack. Coût global estimé 150 000 € HT qui sera affiné en fonction des études.
- Attribution du marché de gestion de l'accueil de loisirs à LEO LAGRANGE pour un montant de 175 501 € pour 3 ans.
- Acquisition de terrains « Combe Erlin » pour la réalisation d'une voie douce (piétons/cycles) pour accéder en toute sécurité au stade En Presle.
- Décision d'octroyer des primes de 3 000 € pour les dossiers d'acquisition avec rénovation BBC (Bâtiment basse consommation) dans le cadre de l'OPH-RU (Opération programmée de l'habitation en rénovation urbaine).
- Dérogation, octroyée 9 fois, au repos dominical des salariés des commerces de détail et 4 fois pour les concessions automobiles.

Séance du 15 décembre 2021

- Augmentation des tarifs communaux de 2,5 % au regard de l'inflation de 2,6 %.
- Accord pour :
 - déconstruire le bâtiment, menaçant ruine, abritant des garages et l'alambic à Savagna,
 - construction d'un bâtiment de 20 m² pour reloger l'alambic,
 - création de 5 places de parking destinées aux locataires de la résidence La Fontaine.
 Coût estimé : 66 666 € HT.
- Actualisation du tableau des personnels communaux à 23 personnes.
- Application du complément indemnitaire annuel pour récompenser l'investissement exceptionnel de certains agents.
- Convention avec l'association « 30 millions d'Amis » pour la stérilisation des chats errants pour un montant de 350 €.

Chiffres du recensement

Montmorot classée 10^e ville du Jura

Population municipale : 3082 (2906 ménages) et 331 comptés à part (population ayant un domicile fixe dans une autre commune) : population totale : 3413

Élection présidentielle

1^{er} tour : 10 avril • 2^e tour : 24 avril

Inscription sur les listes électorales : vous avez jusqu'au 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier.



Élection législative

1^{er} tour : 12 juin • 2^e tour : 19 juin

Inscription sur les listes électorales : vous avez jusqu'au 4 mai 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au 6 mai pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

Vous avez changé d'adresse sur la commune : faites le savoir en mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

ÉTAT CIVIL

24 naissances
3 baptêmes républicains
4 PACS
11 mariages
39 décès

Parole à l'opposition

Bonne année 2022 !

Les années se suivent et se ressemblent.

Les Catharus continuent de se plaindre – à juste titre – du trafic important dans la commune et surtout de la vitesse excessive de certains véhicules. Les gros investissements dans des voies douces ne changent rien à l'insécurité ressentie et en premier lieu par ceux qui se déplacent à vélo. Des millions ont été engagés dans une déviation, qui reste bien peu empruntée. L'état des routes communales laisse à désirer. Et que dire de l'aménagement du Pont des 6 ponts où des automobilistes continuent de crever leurs roues...

De l'argent à foison, la mairie de Montmorot semble pourtant en disposer. A chaque conseil municipal, on dépense. Dernière décision : démolir et reconstruire l'alambic. 80 000 euros pour trois à quatre utilisateurs. Mais on sauvegarde le patrimoine... Trop souvent, les projets sont mal ficelés. Pour le pumptrack, le maire lui-même a parlé d'une « évaluation grossière » à affiner (150 000 € annoncés). Par le passé, des réalisations ont coûté beaucoup plus cher que ce qui était estimé.

Pourtant, nous voulons rester résolument optimistes. L'époque nous incite tous à croire en de meilleurs lendemains. Nous vous souhaitons ce qu'il y a de mieux dès cette année 2022 et surtout la santé !

Irène Chamberland, Christian Cordenod, Maryse Moulerot, Céline Trossat



Carole BOUVIER
Adjointe « communication, fêtes et
cérémonies, vie associative »

S'Unisel déménage

Les activités de l'association S'UNISEL se déroulent maintenant salle Paul Emile Victor.



VŒUX

Les Vœux aux personnels, et aux associations n'ont pu se tenir en présentiel compte-tenu de la crise pandémique. Les personnels ont été rencontrés par service et un cadeau leur a été remis.



Carole ZIMMERMANN
Adjointe : « voirie,
circulation, sécurité »

EN BREF

Gwendeline MOIREAUD

a rejoint l'équipe des agents administratifs pour assurer des missions d'accueil et de l'agence postale.



Travaux Rue sommier

Mise en séparatif du réseau d'assainissement et eaux pluviales rue Sommier. 3 phases de travaux ont perturbé la circulation.



Relevés des radars pédagogiques



Chemin des Crochères :



Limitée à 50 km/h

Dans le sens descendant, nous relevons 1 011 véhicules par jour avec une moyenne de la vitesse à 32,12 km/h.

Dans le sens montant, la vitesse moyenne est de 38,40 km/h pour 1 206 véhicules par jour.

Plus de 90 % des usagers respectent la limitation.

Val de Montciel :



Limitée à 50 km/h

La vitesse moyenne est de 34 km/h, relativement basse car il n'y a pas de limitation de vitesse à 30 km/h pour cette rue. Il y a une moyenne de 28 véhicules par jour.

Rue Ponard :



Limitée à 30 km/h

La vitesse moyenne est de 30,15 km/h.

Seulement 55 % respectent la limitation de vitesse.

La moyenne de véhicules par jour s'élève à 754.

Rue de Vallière :



Vélourie - limitée à 30 km/h

et à sens unique

Le nombre de véhicules moyen est de 1 144.

37 km/h en vitesse moyenne a été relevé pour cette Vélourie.



Alain DELQUE
Adjoint « urbanisme et
bâtiments communaux »



Françoise TOMASETTI
Adjointe :
« culture et solidarités »

Dématérialisation des Autorisations d'Urbanisme

A compter du 1^{er} janvier 2022, vous pouvez envoyer vos demandes d'urbanisme (Certificat d'Urbanisme, Déclaration Préalable, Permis de construire, Permis de Démolir et Permis d'Aménager) par mail à la Mairie. Les formats acceptés sont PDF, JPG et PNG.

Démarche en ligne

Si vous souhaitez être guidé (e) pour la rédaction de votre demande, vous pouvez aller sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>.

Choisir votre CERFA et remplir votre demande en ligne. Quand votre dossier est complet, vous devez le télécharger ou l'imprimer.

Envoi du dossier complet par mail.

Vous devez envoyer votre dossier accompagné des pièces demandées à l'adresse mail : urbanisme@montmorot.fr

Tout dossier envoyé sur une autre adresse mail ne sera pas pris en compte.

Vous recevrez un accusé de réception.

Le récépissé de votre demande vous sera adressé par le service urbanisme.

Vous disposez toujours de la faculté de déposer votre dossier papier en Mairie ou de l'envoyer en recommandé.

Pour toute demande de renseignements,
vous pouvez transmettre un mail à :
p.santenard@montmorot.fr

Cartes avantages jeunes

en vente à partir de mi-mars à la Médiathèque.

Modification ramassage des bacs gris et bleu/jaune

A partir du 24 janvier

Collecte du Bac bleu/jaune tous les lundis

Collecte du Bac gris le lundi des semaines impaires

Si le lundi est férié la collecte est avancée au samedi qui précède.



Calendrier de collecte 2022



MONTMOROT

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Bac Gris Bac de Tri	Bac Gris Bac de Tri	Bac Gris Bac de Tri	Bac Gris Bac de Tri	Bac Gris Bac de Tri	Bac Gris Bac de Tri
1 S Nouvel An	1 Ma	1 Ma	1 V	1 D Fête du travail	1 Me
2 D	2 Me	2 Me	2 S	2 L Matin	2 J
3 L Maintien du rythme et des jours de collecte 2021	3 J	3 J	3 D	3 Ma	3 V
4 Ma	4 V	4 V	4 L Matin	4 Me	4 S Matin
5 Me	5 S	5 S	5 Ma	5 J	5 D Matin
6 J	6 D	6 D	6 Me	6 V	6 L Pentecôte
7 V	7 L Matin	7 L Matin	7 J	7 S	7 Ma
8 S	8 Ma	8 Ma	8 V	8 D Armistice 1945	8 Me
9 D	9 Me	9 Me	9 S	9 L Matin	9 J
10 L Maintien du rythme et des jours de collecte 2021	10 J	10 J	10 D	10 Ma	10 V
11 Ma	11 V	11 V	11 L Matin	11 Me	11 S
12 Me	12 S	12 S	12 Ma	12 J	12 D
13 J	13 D	13 D	13 Me	13 V	13 L Matin
14 V	14 L Matin	14 L Matin	14 J	14 S	14 Ma
15 S	15 Ma	15 Ma	15 V	15 D	15 Me
16 D	16 Me	16 Me	16 S	16 L Matin	16 J
17 L Maintien du rythme et des jours de collecte 2021	17 J	17 J	17 D Pâques	17 Ma	17 V
18 Ma	18 V	18 V	18 L	18 Me	18 S
19 Me	19 S	19 S	19 Ma	19 J	19 D
20 J	20 D	20 D	20 Me	20 V	20 L Matin
21 V	21 L Matin	21 L Matin	21 J	21 S	21 Ma
22 S	22 Ma	22 Ma	22 V	22 D	22 Me
23 D	23 Me	23 Me	23 S	23 L Matin	23 J
24 L Matin	24 J	24 J	24 D	24 Ma	24 V
25 Ma	25 V	25 V	25 L Matin	25 Me	25 S
26 Me	26 S	26 S	26 Ma	26 J Ascension	26 D
27 J	27 D	27 D	27 Me	27 V	27 L Matin
28 V	28 L Matin	28 L Matin	28 J	28 S	28 Ma
29 S	29 Ma	29 Ma	29 V	29 D	29 Me
30 D	30 Me	30 Me	30 S	30 L Matin	30 J
31 L Matin	31 J	31 J		31 Ma	